Application agréée E-legalite.com 99_DE-084-258402304-20220616-DELIB_2022

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

Le seize juin deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de Monsieur Yves WIGT en formation générale. Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FOR	MATION GENE	RALE
N	ombre de membr	es
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	39 +20	59
Quorum Total des voix (P59 +R32)		52 91
Majorité absolue		4/

ETAIENT PRESENTS:

29 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

MM.	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mmes	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon
MM.	Luc JUSTAMON, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération
	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mme	Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA		
M.	Jean-Pierre SERRUS, délégué du Conseil Régional Sud PACA		
Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône		
MM.	Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône		
	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse		

REÇU EN PREFECTURE 1e 01/07/2022

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Application agréée E-legalite.com

39 DE-084-258402304-20220616-DELTB 2022

MM.

Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES:

3 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

M. Suzelle AYOT, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte MARTIN

Mme. Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Jacky GERARD
 MM. Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE CEAGLIO

14 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Elisabeth CLAUZIER

M. Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par

Mme Mireille SUEUR

Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle

M. | PORTEFAIX

Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier FREGEAC

Mme. | Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure MM. | par François PREVOST

Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par

Philippe GINOUX

Patrick HEYRIES, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-

Yves VADOT

René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

par Claude CHEILAN

Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par

David FOURNIER

Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Christian

ONTIVEROS

Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par

Gilles MEGIS

Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis

ROBERT

Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan

Mme MORENO

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

MM. Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Lucien GALLAND

Rémi ODDOU, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Vincent DAVAL

Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Jean-Christophe SIMON

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION:

M. Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis

Mmes. Véronique BOUTEILLE, SMAVD

Frédérique COUTAZ, SMAVD

MM. | Christian DODDOLI, SMAVD

Roland GIRAUD. Commune de Villeneuve

Julien GOBERT, SMAVD Bertrand JACOPIN, SMAVD

Georges PAPEGAY, Commune du Poët

Philippe PICON, SMAVD

Mme | Céline PUCCI, Service GEMAPI MAMP





99_DE-084-258402304-20220616-DELIB_2022

Délibération n° 2022-28 Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

Compte rendu des décisions du Président prises sur délégation du Comité

Le Comité Syndical a délégué au Président la possibilité de solliciter directement les financements auprès des partenaires publics et de signer certains marchés et avenants comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales. Voici le compte rendu des décisions prises dans ce cadre :

<u>Décision n° 2022-11</u>: Approbation de la modification n°1 du marché « Etudes préparatoires pour les travaux de rétablissement de la franchissabilité à l'aval de Bonpas », concernant l'intégration de prestations nouvelles, suite à l'apparition de besoins nouveaux en cours d'exécution selon l'article R.2194-2 du Code de la Commande Publique.

<u>Décision n° 2022-12</u> : Demande de financement au titre de la Réalisation des travaux pour la protection des gravières de Mallemort - Phase 1 auprès de l'Agence de l'Eau, du Département des Bouches du Rhône, de la Région Paca et d'EDF à hauteur de 1 250 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	1 250 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 30%)	375 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 20%)	250 000.00 €
Région Paca (taux 12%)	150 000.00 €
EDF (taux 12%)	
Autofinancement SMAVD (taux 26%)	325 000.00 €

<u>Décision n° 2022-13</u>: Signature du marché « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'élaboration du PAPI complet » avec le groupement d'entreprises MAYANE ECO&GOUV / CEREG INGENIERIE sis 1238 Route de Ganges – 34090 Montpellier, en vue de son exécution, pour un montant total de 93 812,50 € HT toutes tranches comprises.

<u>Décision n° 2022-14</u> : Signature du marché « Réalisation de l'état initial de l'environnement dans le cadre de la réhabilitation de zones humides », en vue de son exécution, pour ce qui concerne le :

Lot n°1 : Zone de Sanfla, avec l'entreprise BIODIV sise 8 Rue du Loisir, 13001 Marseille pour un montant total de 22 000,00 € HT ;

Lot n°2 : Plan d'Orgon, avec l'entreprise BIODIV sise 8 Rue du Loisir, 13001 Marseille pour un montant total de 22 000,00 € HT.

<u>Décision n° 2022-15</u> : Demande de financement au titre du programme de suivi écologique de l'Observatoire de la Durance pour l'année 2022 auprès de l'Agence de l'Eau, des Départements des Bouches du Rhône et de Vaucluse, et d'EDF à hauteur de 39 000.00 € TTC, selon le plan de financement suivant :

Montant Total TTC des prestations	39 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 20%)	7 800.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 20%)	7 800.00 €
Département de Vaucluse (taux 20%)	7 800.00 €
EDF (taux 20%)	7 800.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 20%)	7 800 00 €

<u>Décision n° 2022-16</u>: Demande de financement au titre de l'organisation de la 3ème édition de l'évènement « Un Dimanche en Durance » - année 2022 auprès de la Région Paca et du Département des Bouches du Rhône à hauteur de 18 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	85 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 12%)	10 000.00 €
Région Paca (taux 9.5%)	8 000.00€
Autofinancement SMAVD (taux 60%)	

190. rue Frédéric Mistral | 13370 Mallemort - SIRET 258 402 304 00012

Tél | +33 (0)4 90 59 48 58 - Fax | +33 (0)4 90 59 42 00 - Email | contact@smavd.org | www.smavd.org

Décision n° 2022-17: Signature de la commande « Elaboration d'un plan de <u>Sécurisation de Esystème</u> d'information du SMAVD » avec l'entreprise COM NETWORK sise Domaine de PROVENCE en vue de son exécution, pour un montant total de 27 255,00 € HT.

<u>Décision n° 2022-18</u>: Signature de la commande « Etude de sols avant plantations pour restaurer les continuités rivulaires à Cheval-Blanc, Plan d'Orgon et Meyrargues » avec l'entreprise **CULTUR'ALPES** sise Ville Basse – 05100 Nevache, en vue de son exécution, pour un montant total de 7 500,00 € HT.

<u>Décision n° 2022-19</u> : Signature de la commande « Etude des enjeux écologiques de la véloroute », en vue de son exécution, pour ce qui concerne le :

Lot n°1 : Tronçon 4_Pertuis - Villelaure, avec l'entreprise ECOSPHERE sise 35 Chemin Marius Espanet – 13400 Aubagne pour un montant total de 25 290,00 € HT ;

Lot n°2 : Tronçon 5_St Estève-Janson - Meyrargues, avec l'entreprise ECOSPHERE sise 35 Chemin Marius Espanet – 13400 Aubagne pour un montant total de 15 840,00 € HT.

<u>Décision n° 2022-20</u>: Approbation de la modification du marché 2020-16 « Travaux d'extension du bâtiment administratif du SMAVD – Lot 5 » concernant des prestations nouvelles suite à l'apparition de besoin nouveaux en cours d'exécution selon l'article R.2194-2 du Code de la Commande Publique; Approbation de l'augmentation financière du marché de 7 067,72 € HT, représentant une plus-value de 4,34% du montant initial du marché, et du montant HT définitif du marché après modification à 169 912,77 € intégrant les prestations nouvelles.

<u>Décision n° 2022-21</u> : Signature du marché « Réalisation d'études de faisabilité technique, environnementale et financière de deux passerelles », en vue de son exécution, pour ce qui concerne le :

Lot n°1: Franchissement de l'Eze à Pertuis, avec le groupement d'entreprises SIAM INGENIERIE/APIC/ SYMBIOSE sis MIN Bât. D - 135 Avenue Pierre Sémard - 84000 Avignon pour un montant total de 23 000,00 € HT;

Lot n°2 : Itinéraire de la véloroute à Mallemort, avec le groupement d'entreprises SIAM INGENIERIE/APIC/ SYMBIOSE sis MIN Bât. D - 135 Avenue Pierre Sémard - 84000 Avignon pour un montant total de 19 000,00 € HT;

<u>Décision n° 2022-22</u>: Approbation de la modification n°3 du marché « Etude de vulnérabilité vis-à-vis du risque inondation de la Durance (diagnostic et stratégie d'actions) », concernant l'intégration de prestations nouvelles, suite à l'apparition de besoins nouveaux en cours d'exécution selon l'article R.2194-2 du Code de la Commande Publique ; approbation de l'augmentation financière du marché de 700,00 € HT, soit une plus-value de 0,74 % par rapport au montant du marché après modification n°2, et du montant HT définitif du marché après modifications de 94 725,00 € HT intégrant les prestations nouvelles.

Le Comité Syndical, Sur compte rendu du Président, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

PREND ACTE des décisions du Président intervenues sur délégation du Comité en application des dispositions de l'article L2122-22-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 0 1 JUL 2022

Le Président

Yves WIGT

TE DE LA DURANC

<u>Le Président</u>

Yves WIGT